



POUR AFFICHER S.V.P.

Le 6 juin 2019

AFFICHAGE RÉGIONAL

Au cours des trois derniers jours, les personnes qui font partie du processus de supplantation ont été contactées. Ces personnes devront appliquer sur tous les postes de leur classification dans la région, comme stipulé dans la convention collective.

Pour tous les autres employés de la même classification touchés dans la région qui ont plus d'ancienneté, étant donné qu'il y a un poste vacant, vous pourrez postuler sur les postes de votre choix de votre région et de la même classification par ordre de préférence.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec Jessy Boucher au bureau du SEMB.

Merci !